

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 17 septembre 2026

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20260917-2026_7_4-DE

L'an deux mil vingt-six le dix-sept septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

10 septembre 2026 M. HUET Guénhaël, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, *Adjoints* ;

Mme RIO Annick, Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise, M. PASCO Yann, M. LE SOMMER Charles, Mme KERSUZAN Béatrice, Mme PIERINI Anne, *Conseillers municipaux* ;

En exercice : 19
Présents : 13

Représentés : Mme JEGO Anne-Marie par M. CAGNARD Hervé
M. HUET Pascal par M. HUET Guénhaël
Mme HERVE Nadia par Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise
M JEANNOT Mathieu par M. BEGKOYIAN Pierre
Mme LE COTILLEC Clémence par Mme CAREL Nicole

Votants : 18 Absents : M. BERTRAND Romain

Secrétaire de séance : Mme CAREL Nicole

n° 2026-7-4 : Approbation du règlement du cimetière

Monsieur le Maire expose aux Conseillers qu'il y a lieu de mettre à jour le règlement des cimetières.

Après lecture du projet d'arrêté de règlement annexé,

Madame Anne PIERINI pose deux questions, une sur les concessions perpétuelles et une sur les exhumations à la demande des pouvoirs judiciaires, il lui est répondu que le règlement n'était pas rétroactif et que la loi s'imposait à celui-ci.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le nouveau règlement des cimetières ci-annexé.

AUTORISE Monsieur Le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise en place de celui-ci.

La secrétaire de séance
Nicole CAREL

Le Maire,
Hervé CAGNARD





